

Nous contacter

Le secrétariat est ouvert au public

Lundi de 9h à 16h
Jeudi de 9h à 16h
Vendredi de 9h à 15h


Nous sommes joignables au :
01 48 50 31 41

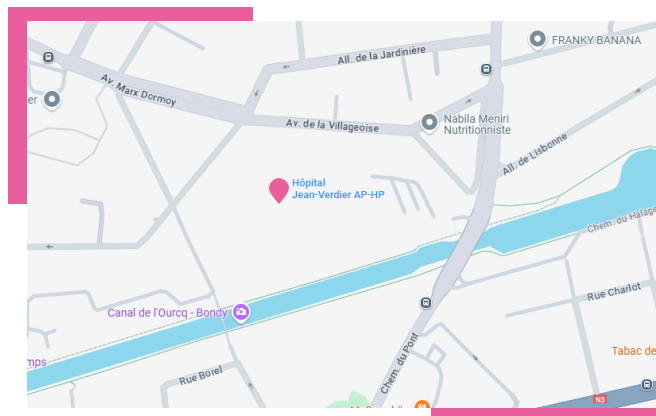
- En nous laissant un message avec nom, numéro de téléphone et motif de votre appel
- Nous vous recontacterons dans les meilleurs délais

Par mail :
unidep@epsve.fr

Nous sommes situés au 4ème étage,
face à l'hôpital de jour de pédiatrie.

Accès

 **UNIDEP**
Service de pédiatrie
Hôpital Jean Verdier
Avenue du 14 juillet 93140 Bondy



- **Bus 616** arrêt "Hôpital Jean Verdier"
- **Bus 147** et **347** arrêt "Pasteur Hôpital Jean Verdier"
- **TUB** arrêt "Hôpital Jean Verdier"

Attention, impossibilité d'accéder
au stationnement dans l'hôpital.



Hôpital Jean Verdier BONDY

UNIDEP

Unité de diagnostic
et d'évaluation pluriprofessionnelle

Centre de diagnostic
et d'évaluation du TSA

Responsable d'unité

Dr Julia INGELAERE

Chef de pôle

Dr Noël POMMEPUY



Qui sommes-nous ?

L'UNIDEP est un **CDEA** (centre de diagnostic et d'évaluation de l'autisme).

Nous recevons les patients adressés par des professionnels uniquement.

L'équipe multidisciplinaire est composée de : pédopsychiatres, neuropédiatre, psychologues cliniciennes, psychomotricienne, orthophoniste, infirmière, assistante sociale, assistante médico-administrative.

Public concerné

Le centre s'adresse aux enfants et adolescents vivant dans le 93 et dont le diagnostic de TSA est suspecté et non confirmé.

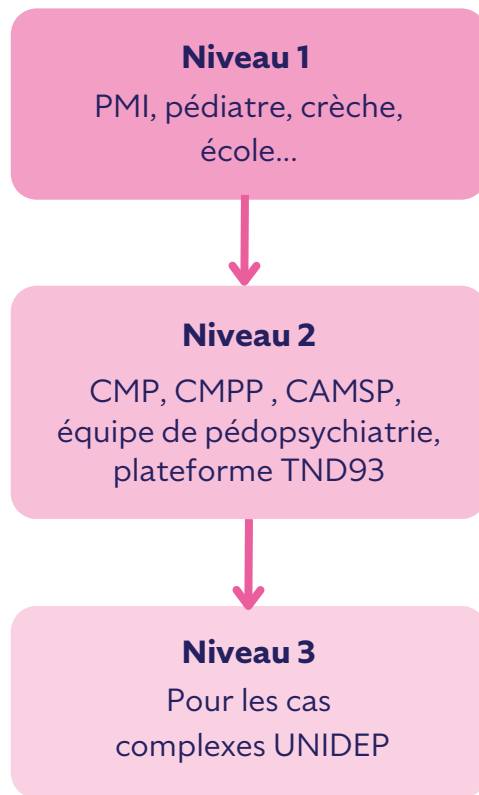
Modalités d'accès

Nous recevons les enfants et adolescents adressés par des professionnels de niveau 2 (CMP, CMPP, CAMSP...).

Les professionnels doivent nous adresser un courrier détaillé sur la problématique et la prise en charge en cours.

Les parents doivent ensuite prendre contact avec le centre pour finaliser la demande.

Le dossier sera ensuite étudié par une commission.



Modalités d'intervention

- Si le dossier est accepté en commission, un **entretien** et une **observation clinique** sont proposés afin d'estimer la pertinence d'une évaluation et d'organiser les modalités de celle-ci en fonction de l'âge et des particularités de l'enfant ou de l'adolescent.
- La présence des **deux parents** est indispensable.
- Si une évaluation est proposée, elle a lieu en **ambulatoire**.
- Plusieurs RDV d'une durée moyenne de **2 heures** sont programmés et ce sur plusieurs jours.
- La réalisation du bilan et de l'évaluation fonctionnelle s'effectue au cours d'observations cliniques de l'enfant ou de l'adolescent, seul ou en groupe, et lors des passations de tests standardisés.
- En fonction des situations les parents sont également reçus en entretien.
- Une réunion de synthèse est réalisée par les professionnels de l'UNIDEP à la fin du bilan afin de statuer sur le diagnostic.

Restitution

Au cours d'un entretien avec les deux parents, l'équipe vous expliquera les résultats obtenus par le bilan avec une annonce diagnostique, et répondra à vos questions.

La présence de l'enfant ou adolescent est discutée au cours du bilan. Un compte-rendu d'évaluation est alors remis aux parents.